



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 12 janvier 2016

Le préfet communique

**INSTALLATION DU CONSEIL ECONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENT REGIONAL (CESER)
NORD – PAS-DE-CALAIS PICARDIE**



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, a installé ce 12 janvier le Conseil économique, social et environnement régional (CESER), en présence de Xavier Bertrand, président du Conseil régional.

Le mandat des conseillers des CESER des anciennes régions de Picardie et de Nord – Pas-de-Calais désignés en 2013 court jusqu'à la fin 2017.

Pendant deux ans, le CESER de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie va compter 197 membres. La composition du nouveau CESER est définie par un arrêté pris par le préfet de région en date du 4 janvier 2016. A compter de janvier 2018, le nombre des membres du CESER de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie sera fixé à 170, répartis dans 4 collèges.

Lors de cette installation, Jean-François Cordet s'est réjoui de voir les forces vives abondamment représentées, au moment où se construit la région.

Il a souligné que les compétences du CESER portaient sur trois grands domaines qui sont tous des enjeux forts pour la nouvelle région : l'économie, le social, l'environnement.

Il a en conséquence appelé les membres du CESER à éclairer avec audace les pouvoirs publics dans leurs prises de décisions, dans cette phase majeure pour le développement de nos territoires.

Le rôle du CESER

Composé de représentants de la vie économique et sociale ou oeuvrant en faveur de l'environnement, le CESER est appelé à émettre des avis sur toute question d'intérêt régional relevant de l'action économique, sociale, culturelle ou environnementale. Il a ainsi une fonction d'évaluation des politiques publiques et contribue à l'élaboration des stratégies du développement régional.

Retrouvez l'arrêté préfectoral de composition du CESER sur le site des services de l'Etat en région :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie>

Rubrique Domaines et publications / recueil des actes administratifs de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie 2016 / janvier / recueil n°5 du 7 janvier 2016.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr